

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Incitons les voyages décarbonés !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans la lutte pour un **climat vivable**, nous nous devons d'atteindre le « Net Zéro » d'ici à 2050. Pour ce faire, nous devons passer d'une moyenne de 14 t de CO₂ par an à 2t. Dès lors, il faut absolument s'attaquer au gras de notre consommation. Retirer le superflu, l'accessoire, le non nécessaire, pour ne garder que le primordial ainsi que quelques futiles agréables. Ces changements — de loin pas insurpassables — doivent être accompagnés.

Car tout l'enjeu est de choisir un mode de transport **respectueux du climat**. Et dans ce domaine, le train – symbole suisse par excellence – permet des économies substantielles. Ainsi, un trajet aller-retour Genève/Madrid en train n'émettra que 28 kg de CO₂ contre 617 kg en avion.

Sachant qu'on ne devrait pas émettre plus 5,5 kg de CO₂ par jour (2t/an), on peut traduire ces valeurs en nombre de jours. Dès lors, on a 5 jours d'émission pour le train contre 111 jours pour l'avion. Soit une économie de **106 jours sur 111**.

Pour inciter ce changement, il faut réduire les différences de ces deux moyens de transport pour rendre le train plus attractif. Raison pour laquelle nous allons offrir un jour de vacances en plus pour les voyages en train de plus de 12 h aller/retour.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

à offrir un jour de vacances en plus aux employés de la Commune, pour des voyages d'au moins une semaine, pour des trajets en train d'au minimum 8 h aller/retour, au maximum 2x par année.

Cédric BRINER, Thérèse OSMAN WATA,
Anne COMPAGNON KAUFMANN

Conseiller·e·s municipal·e·s

Vernier, le 16 octobre 2023